

**DEMANDE D'AUTORISATION**  
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 1<sup>er</sup> août 2018, à compter de 13 h,  
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,  
101, promenade CentrepoinTE

**Dossier n° :** D08-01-18/B-00231  
**Propriétaire(s) :** Fernando Martins  
**Emplacement :** 371, rue Nelson  
**Quartier :** 12 - Rideau-Vanier  
**Description officielle :** partie du lot 8 et partie du lot 10 et tout le lot 9 (côté est de la rue Nelson) plan enr. 143499  
**Zonage :** R4S [480]  
**Règlement de zonage :** 2008-250

**OBJET DE LA DEMANDE :**

Le propriétaire souhaite établir une servitude/emprise sur l'entrée de cour qui se trouve au 371, rue Nelson aux fins d'accès aux propriétés situées aux 357, 359 et 361, rue Nelson qui ensemble serviront d'emplacement à l'immeuble d'appartements proposé.

**AUTORISATION REQUISE :**

Pour ce faire, le propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue d'une concession de servitude/emprise et d'un accord portant sur les travaux d'entretien et la mitoyenneté.

Le terrain faisant l'objet de la servitude est représenté par la partie 8 du plan 4R préliminaire qui accompagne la demande. Il aura une façade de 3,0 mètres sur la rue Nelson, une profondeur de 31,32 mètres et une superficie de 93,9 mètres carrés.

Le terrain conservé est représenté par la partie 9 du plan qui accompagne la demande. Il aura une façade de 13,0 mètres sur la rue Nelson, une profondeur de 37,57 mètres et une superficie de 507,1 mètres carrés. La parcelle est occupée par l'immeuble d'appartements existant situé au 371, rue Nelson.

**LA DEMANDE** indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.